

Génocide au Rwanda : le procès de Félicien Kabuga s'ouvre à La Haye

AFP, 29 septembre 2022

L'ancien homme d'affaires, âgé de 87 ans, était en 1994 l'un des plus riches du Rwanda. Il est jugé pour avoir mis sa fortune et ses réseaux au service d'un génocide qui a fait plus de 800.000 morts.

Le procès de Félicien Kabuga, « *financier* » présumé du génocide au Rwanda en 1994 et l'un des derniers principaux suspects du massacre qui a déchiré le pays africain, s'ouvre jeudi 29 septembre devant un tribunal des Nations unies à La Haye.

L'ancien homme d'affaires, âgé aujourd'hui de 87 ans, était en 1994 l'un des plus riches du Rwanda. Il est jugé pour avoir mis sa fortune et ses réseaux au service du génocide qui a fait plus de 800.000 morts selon l'ONU, essentiellement au sein de la minorité tutsi. Arrêté en 2020 près de Paris après 25 ans de cavale, il est notamment accusé d'avoir participé à la création des milices hutu Inter-

ahamwe, bras armé du régime génocidaire hutu. Il était aussi président en 1994 de la tristement célèbre Radio télévision libre des Mille collines (RTL), qui a diffusé des appels au meurtre des Tutsis.

Achat massif de machettes

Le procès doit s'ouvrir à 10H00 (08H00 GMT) devant le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), chargé d'achever les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Il débutera avec les déclarations liminaires, qui seront suivies à partir du 5 octobre par la présentation des moyens de preuve. Félicien Kabuga est notamment accusé de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, et de crimes

contre l'humanité, dont persécution et extermination.

Félicien Kabuga, qui a plaidé non coupable lors d'une première comparution en 2020, est également soupçonné d'avoir contribué en 1993 à l'achat massif de machettes distribuées aux miliciens en 1994. Ses avocats ont tenté de le faire échapper à un procès au vu de son état de santé, mais les magistrats ont estimé que celui-ci n'était pas incompatible avec le procès. Lors d'une audience préliminaire en août, il était arrivé en chaise roulante, visiblement affaibli. Sa présence au tribunal jeudi est incertaine, car les juges lui permettent d'assister aux audiences via une liaison vidéo.

« Il nous payait bien »

Plus d'un quart de siècle après le génocide qui a choqué le monde, le procès de Félicien Kabuga est très attendu au Rwanda, particulièrement dans son village natal de Nyange, au nord-ouest de Kigali. Né de parents fermiers, il a commencé en tant que petit commerçant ambulant avant de

devenir un riche homme d'affaires, propriétaire de nombreuses plantations de thé dans le village et aux alentours. « *Nous attendons avec impatience ce procès, qui a mis du temps à arriver* », a déclaré à l'AFP Anastase Kamizinkunze, un cadre de la principale association de survivants du génocide au Rwanda, Ibuka. Malgré les accusations, Félicien Kabuga continue d'être soutenu dans son village natal. « *Il nous payait bien* », se remémore Alphonsive Musengimana, 35 ans, qui a travaillé lorsqu'elle était enfant, avec d'autres membres de sa famille, dans les plantations de l'ancien homme d'affaires.

L'accusation présentera plus de 50 témoins lors du procès de Félicien Kabuga, l'un des derniers suspects clés du génocide rwandais à être traduit en justice, après 62 condamnations déjà prononcées par le TPIR. D'autres, comme Augustin Bizimana, l'un des principaux architectes du massacre, et Protais Mpiranya, ancien commandant du bataillon de la Garde présidentielle des forces armées rwandaises, sont morts sans avoir affronté la justice internationale.